# Global Alliance for Buildings and Construction – Mode d'emploi

Contribuez à faire de la COP21 un succès en démontrant la mobilisation des professionnels du bâtiment pour limiter la hausse du réchauffement climatique à 2°c. Pour cela, Construction21, France GBC et R20 vous invitent à :




## Publier vos engagements sur Construction21

Rendez publics vos engagements auprès de vos clients, partenaires et toute la profession en les publiant sur Construction21. Il vous suffit pour cela de créer votre propre page sur la communauté en ligne « COP21 » en vous aidant du modèle ci-après.

La COP21 étant un évènement international, publiez d'abord votre page en anglais sur la plateforme internationale Construction21.org. Vous pouvez également la publier en français sur Construction21.fr.

**L'équipe Construction21 rassemblera la totalité des engagements** de tous les participants à la « Global Alliance for Buildings and Construction » **sur une page web dédiée.** Nous publierons également chaque semaine la liste des engagements collectés (avec lien vers le site de l'entreprise) et partagerons largement ces informations sur les réseaux sociaux.

**Objectif : encourager les entreprises pionnières qui ont publié leurs engagements … et inspirer les autres.**

### *Exemple de page d'engagements*

Votre LOGO

[Le nom de votre entreprise] s'engage pour le climat

**Résumé :** *Ici, utilisez le texte de 5 lignes que vous avez envoyé à l'UNEP pour décrire « votre intérêt à rejoindre la Global Alliance for Buildings and Construction ».*

**Vos engagements :** *Ici, détaillez les actions prévues par votre entreprise pour limiter le réchauffement climatique à 2°C. Ces actions peuvent prendre plusieurs formes, selon votre activité. Il peut s'agir d'objectifs fixés ou d'actions déjà mises en œuvre. Si vous avez déjà calculé un impact en émissions de CO2 économisées, ajoutez-les. Ci-dessous quelques exemples :*

- *Réalisation de x bâtiments exemplaires, anticipant sur les réglementations à l'horizon 20XX*
- *Elaboration, production, distribution de matériaux qui permettent d'améliorer la performance des bâtiments*
- *Réduction de l'empreinte environnementale de l'entreprise (process de production, économies d'énergie bâtiments, transports…, sensibilisation du personnel, réduction chiffrée des émissions de CO2)*
- *Soutien à des organismes diffuseurs de bonnes pratiques comme Construction21,*
- *Formation de XXXX professionnels à horizon 20XX*

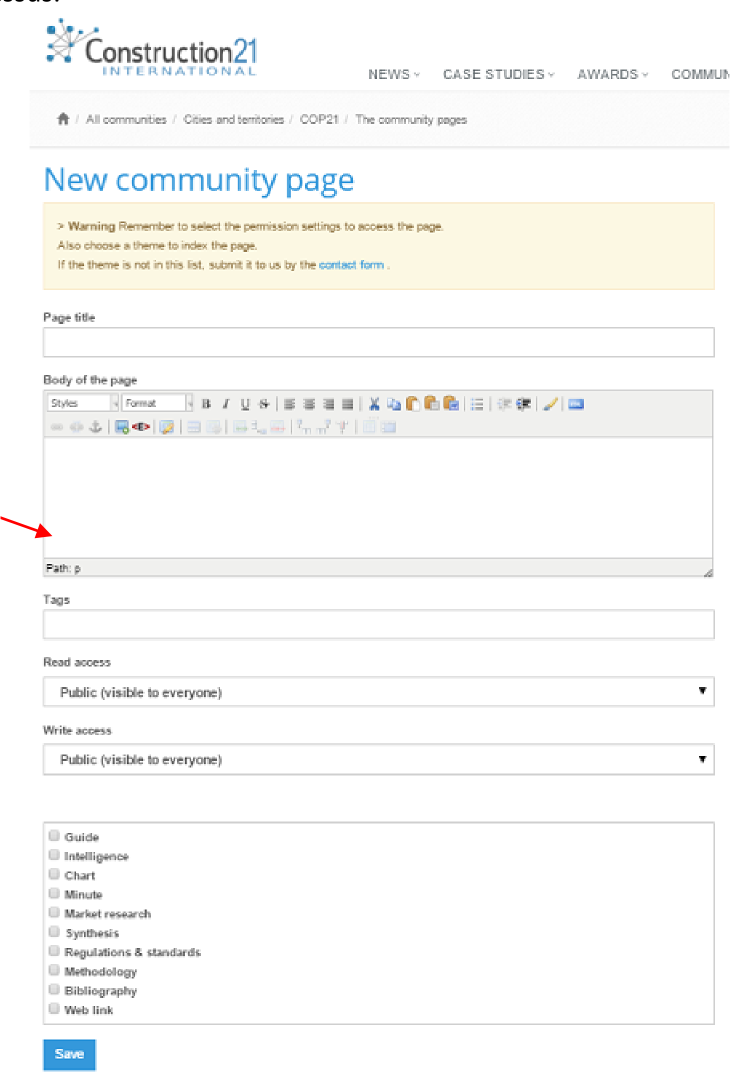
**Lien vers le site de votre entreprise : www. XXXXX**

## Publier une page dans une communauté Construction21

1. Connectez-vous à votre compte Construction21 (si vous n'avez pas encore créé votre compte, créez-le en quelques clics. Cf tutoriel « S'inscrire sur Construction21 »)
2. Accédez à la communauté COP21 (en anglais) en cliquant sur ce lien
3. Rejoignez la communauté en cliquant sur le bouton « Join ».
4. Cliquez sur l'icône « New community page »
5. Renseignez les différents champs et copiez/collez vos engagements mis en forme selon le modèle présenté ci-dessus.

CONTRIBUTE TO THE COMMUNITY

Copiez vos engagements ici (en anglais)




6. Une fois tous les champs remplis, cliquez « Save », vos engagements sont publiés !
7. Si vous souhaitez les publier en Français également, une communauté COP21 existe aussi sur Construction21.fr (mode d'emploi identique)